

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

Séance extraordinaire du conseil tenue ce **16 juin 2025 à 19 h 00**  
à laquelle prennent part :

Monsieur Jean-Robert Tremblay  
Monsieur Danis Beauvillier  
Me Serge Bizier  
Madame Martine Lampron  
Monsieur Laurier Chagnon  
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum.  
Monsieur Dominic Doucet, directeur général et greffier adjoint est également présent

**25-06-227**

**Adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu, le maire s'abstenant de voter d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

**25-06-228**

**Ratification des chèques et des dépôts salaires**

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu, le maire s'abstenant de voter, de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

**Chèques:**

- En date du 13 mai au 8 juin 2025 206 714,01 \$  
- nos S13273 à S13275, M3262 à M3274 et A55376 à 55385

**Chèques:**

- En date 12 mai 2025 215,00 \$  
- no S13272

**Dépôt salaires :**

-périodes 2025-19 à 2025-23

ADOPTÉE

**25-06-229**

**Approbation des comptes**

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu, le maire s'abstenant de voter, d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

**Chèques :**

- En date du 9 juin 2025 1 642 059,23 \$  
nos S13276 à S13347, A55386 à A55450

ADOPTÉE

**25-06-230**

**Autorisation de paiement – Juge municipal**

ATTENDU l'ajustement salarial annoncé par décret par le Gouvernement du Québec;

ATTENDU la facture reçue de la part de l'honorable Sylvain Beauregard pour la fonction de juge municipal, pour les séances de cour municipale tenues entre le 1<sup>er</sup> juillet 2023 et le 31 décembre 2024;

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu, le maire s'abstenant de voter, d'autoriser le paiement de cette facture;

QUE la trésorière soit autorisée à faire ce paiement et que celui-ci soit financé à même les activités financières de l'année 2025.

ADOPTÉE

**25-06-231**

**Aide financière-Club des Lions**

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la demande d'aide financière du Club des Lions;

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu, le maire s'abstenant de voter, que la Ville de Princeville verse une somme 1000 \$ au Club des Lions.

D'AUTORISER la trésorière à payer cette somme.

ADOPTÉE

**Période de questions**

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

25-06-232

**Levée de la séance**

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu, le maire s'abstenant de voter, que la séance soit levée. Il est 19 : 02.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Dominic Doucet, Directeur général et  
greffier adjoint

\_\_\_\_\_  
Gilles Fortier, maire